

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session d'ajournement du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 15 décembre 2015 à 18h37 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Légaré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les points à l'ordre du jour à traiter sont :

18. Adoption des prévisions budgétaires 2016 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets;
19. Adoption des prévisions budgétaires 2016 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls;
20. Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour la bibliothèque de Roxton Falls;
21. Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour les Loisirs de Roxton Falls;
22. Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls;
23. Adoption des prévisions budgétaires 2016 du Service de premiers répondants de Roxton Falls;
24. Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour la Régie intermunicipale de Roxton;
25. Adoption des prévisions budgétaires 2016 d'Omnibus région d'Acton;
26. Demande d'aide financière de la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton pour l'année 2016;
28. Offre de services pour l'entretien ménager pour l'année 2016;
29. Divers :
 - 29.6 Liste des comptes;
 - 29.7 Modification à la politique salariale adoptée pour les années 2015-2016;

29.8 Demande de lettre d'appui du Centre de bénévolat d'Acton Vale – Projet « Renforcement des liens familiaux par des loisirs encadrés »;

31. Correspondance;
32. Questions de l'assemblée;
33. Levée de l'assemblée.

211-12-2015

18. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2016 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions sont présentées à la Municipalité du Village de Roxton Falls puisque trois résidences de leur territoire sont desservies par le réseau du chemin des Chalets;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver ces prévisions budgétaires.

Adoptée

212-12-2015

19. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à l'entente relative à la fourniture du service de gestion des eaux usées, le Village de Roxton Falls a présenté le budget pour l'année 2016 pour le service de gestion des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le coût par unité de logement pour l'année 2015 s'élève à 102 \$ (112,20\$ avec les frais d'administration), ce qui signifie une contribution totale de 5 916\$ (plus des frais d'administration de 10 %) pour la Municipalité du Canton de Roxton;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme appuyé par M. Conrad Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2016.

Adoptée

213-12-2015

20. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour la bibliothèque de Roxton Falls**

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par Mme Diane Ferland
et résolu à l'unanimité des conseillers de prévoir au budget de l'année 2015 la somme de 9 967 \$ pour la Bibliothèque de Roxton Falls. Que ces sommes sont attribuées pour les fins suivantes :

Achat de livres et de matériel :	3 000 \$
Frais de déplacement :	500 \$
Papeterie	400 \$
Salaire :	6 279 \$

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les ententes de travail avec les préposées à la bibliothèque.

Adoptée

214-12-2015

21. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour les Loisirs de Roxton Falls**

Il est proposé par M. Conrad Daviau
appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers de prévoir la somme de 16 000 \$ au budget de l'année 2016 pour les Loisirs de Roxton Falls.

Adoptée

215-12-2015

22. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires présentées par la Régie intermunicipale de protection des incendies de Roxton Falls pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QU'un budget total de 199 300 \$ est prévu pour l'année 2016 que la quote-part des deux municipalités s'établit à 85 000 \$ chacune;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Bernard Bédard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions
budgétaires pour l'année 2016 telles que présentées.

Adoptée

216-12-2015

23. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 du Service de premiers répondeurs de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires du Service des premiers répondeurs;

CONSIDÉRANT QUE le coût par habitant pour le budget 2016 est établi à 11,8116 \$ (quote-part 2016 : 14 188.09 \$);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires 2016 pour le Service des premiers répondeurs présentées par la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

217-12-2015

24. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 pour la Régie intermunicipale de Roxton**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de Roxton pour l'année 2016 et que la contribution de chaque municipalité s'élève à 13 940 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Conrad Daviau
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2016 de la Régie intermunicipale de Roxton.

Adoptée

218-12-2015

25. **Adoption des prévisions budgétaires 2016 d'Omnibus région d'Acton**

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- La Municipalité du Canton de Roxton accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;
- La Municipalité du Canton de Roxton accepte que la MRC d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2016;
- La Municipalité du Canton de Roxton approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2016 au montant de 332 482,02 \$;
- La Municipalité du Canton de Roxton approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2016, soit :
 - 110,00\$ carte de 40 déplacements locaux (2,75\$/unité)
 - 65,00\$ carte de 20 déplacements locaux (3,25\$/unité)
 - 32,50\$ carte de 10 déplacements locaux (3,25\$/unité)
 - 3,50\$ déplacements locaux à l'unité
 - 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité
 - 1,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements locaux à l'unité
 - 3,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité
 - Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins
- La Municipalité du Canton de Roxton autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à Omnibus Région d'Acton au montant de 3 171,92\$ pour l'année d'opération 2016.

Adoptée

219-12-2015

26. **Demande d'aide financière de la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton pour l'année 2016**

CONSIDÉRANT QUE la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton a demandé une contribution de 8 000 \$ pour l'année 2016;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers qu'après analyse des prévisions budgétaires présentées, il a été décidé de prévoir la somme de 7 000 \$ au budget de l'année 2016 pour la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton.

Adoptée

220-12-2015

28. **Offre de services pour l'entretien ménager pour l'année 2016**

CONSIDÉRANT QUE Mme Cécile Duval a déposé son offre de service pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville pour l'année 2016 au coût de 3 220 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir l'offre de service de Mme Cécile Duval pour l'année 2016. Que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat à intervenir.

Adoptée

221-12-2015

29.6 **Liste des comptes**

Il est proposé par M Gilles Ducharme

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 2 353.56 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

222-12-2015

29.7 **Modification à la politique salariale adoptée pour les années 2015-2016**

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Conrad Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la politique salariale adoptée pour les années 2015-2016 afin d'y inclure la hausse salariale pour l'aide-inspecteur et l'employé de voirie occasionnel.

Adoptée

31. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

223-12-2015

33. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 18 h 40.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.
